

# Commission d'Utilisation Troupeaux



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE  
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE  
Fédération Nationale agréée par le ministère de l'Agriculture  
Reconnue d'utilité publique

Président

Jean-Paul KERIHUEL  
" Kéramoal "  
29290 MILIZAC

**A RETOURNER POUR  
LE 10/11/2010  
DERNIER DELAI**

Préparation Calendrier 2011

Bulletin réponse  
à adresser à

**Madame Jacqueline GIRAUD**  
1095 Bd Raphaël  
13 730 – ST VICTORET

Organisme, Association ou Société Tutélaire : .....  
Responsable, Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....  
Fax : ..... Mail : ..... @ .....  
N°, Rue ou Lieu-dit : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....

organisera ( 1 )

n'organisera pas ( 1 )

(1) Rayer les mentions inutiles )

un CAN T ( 1 ) , un concours Inter races Bovins ou Ovins(1), un concours FCI  
traditionnel (1) ou Collecting style (1) de chiens de berger sur troupeaux en 2010

Pièces jointes, **obligatoires** :  Autorisation Club de race, si concerné  
 Autorisation Société Canine Régionale ou départementale  
 copie du courrier –réponse du juge-

***Pas de manifestations autorisées les WE du 4 & 5 juin et 7,8,9,10 juillet 2011  
(Championnat de France Troupeaux / World Dog Show Paris)***

Observations : .....  
Dates souhaitées ( 2 ) le : ..... à : .....  
o u le : ..... à : .....

Juge pressenti : .....(joindre copie de sa réponse)

**Si la personne chargée de recevoir les engagements, n'est pas la responsable de la manifestation (ci-dessus),  
veuillez indiquer ses coordonnées :**

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....  
Fax : ..... Mail : ..... @ .....  
N°, Rue ou Lieu-dit : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....

Fait le : ..... à :

Signature :

***Nota : Avant de vous engager, nous vous demandons de bien prendre connaissance, du  
cahier des charges et du règlement de la manifestation que vous souhaitez organiser.  
Les dernières mises à jour de ces documents sont disponibles sur le site Internet de la  
Commission : <http://cun-troupeaux.fr/content/organisateurs>  
Pour toute question, n'hésitez pas à interroger le secrétariat.***